

Thème A : Motion contre la réforme de la voie professionnelle

Les enseignant-es de la voie professionnelle sont mobilisé-es depuis plusieurs mois contre la réforme du nouveau bac professionnel, en particulier sur la diminution du temps d'enseignement en lycée (perte de 170 heures de cours pour les élèves sur l'ensemble du cycle) et sur des parcours différenciés prévus sur 6 semaines en fin de terminale.

La double finalité du bac professionnel, poursuite d'études et entrée dans la vie active, ne doit pas être remise en cause et doit rester accessible à chaque élève.

Sur les 45,9 % de bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études, la grande majorité (38,7%) intègrent les STS par la voie scolaire des lycées généraux et technologiques ou par la voie de l'apprentissage.

La réforme de la voie professionnelle, qui devrait entrer en application à la rentrée 2024 et qui a reçu un avis défavorable du conseil supérieur de l'éducation avec 50 voix contre et zéro pour, va altérer la formation dans les lycées professionnels et compromettre les chances de réussite des étudiant-es issu-es de la voie professionnelle dans leur poursuite d'études.

Nous soutenons nos collègues des lycées professionnels et défendons la voie professionnelle en demandant le retrait de cette réforme.